

Accompagner l'innovation médicale : un engagement du Département

Ce dispositif, pilier central de la politique départementale d'innovation et d'accès aux soins, est destiné à favoriser ou accompagner des initiatives innovantes, développées par des équipes maralpines, visant à l'amélioration de la santé, de la prévention, du dépistage, du diagnostic ou de la prise en charge des maladies. Elles ont pour but, à travers une aide à l'investissement, de soutenir les équipes médicales et/ou de recherche dans des projets novateurs. 8 lauréats ont été distingués par le jury pour leurs projets innovants, dans 3 domaines :

- Le dépistage et le traitement du cancer, incluant les cancers de l'enfant ;
- Les maladies neuro-dégénératives et perte d'autonomie (les maladies rares et orphelines, ou la maladie d'Alzheimer) ;
- Les nouvelles technologies numériques e-santé et Intelligence Artificielle au service de la santé, afin de mieux assister les cliniciens et les chercheurs dans les domaines, notamment, de la cancérologie, de la perte d'autonomie...

Les lauréats

Dans le domaine du cancer :

CHU de Nice. Ce projet concerne la prise en charge des patients atteints d'un cancer broncho-pulmonaire pour des essais cliniques.
L'INSERM. Ce projet traite les patients atteints de mélanome par le biais d'une technologie innovante qui va contrecarrer la résistance à la maladie.

Centre Antoine Lacassagne. Ce projet est lié aux traitements des cancers prostatiques métastatiques et pour les tumeurs neuro-endocrines. L'objectif est de pouvoir inclure des patients dans des essais cliniques pour cibler les cellules tumorales et les détruire.

Dans le domaine de la santé publique :

Centre Antoine Lacassagne. Ce projet va contribuer à mettre en évidence des anomalies génétiques dans le développement des cancers encore imperceptibles aujourd'hui et qui permettra d'améliorer la technologie.

Dans le domaine des Maladies Neuro-Dégénératives et perte d'autonomie :

CNRS. Ce projet est consacré à l'étude approfondie des pathologies telles que les cancers, les maladies du système nerveux et les troubles neurologiques. Ce dispositif permet d'élargir la capacité analytique du plateau technique.

Centre Hospitalier de Menton. Ce projet est dédié aux patients souffrant de pathologies neurologiques telles que parkinson, la sclérose en plaques... Ce dispositif va améliorer l'exécution motrice et l'endurance du patient et garantira une récupération globale.

Dans le domaine de la E-santé et IA :

Institut Arnaud Tzanck. Ce projet est en lien avec la prise en charge de patients atteints de pathologies rénales et diabétiques. Ce dispositif va permettre d'améliorer le guidage radio pour la réalisation de procédures complexes permettant de traiter les pathologies de leurs artères.

CHU de Nice. Ce projet concerne l'optimisation du dépistage et du diagnostic précoce des cancers cutanés mélanomes. Ce dispositif numérique permet d'obtenir des images de grandes précisions des lésions cutanées.

Le Président du Département : « *Les Appels à Projets Santé représentent, depuis 2006, un total de 305 projets lauréats pour 40 M€ mobilisés. Mais au-delà des chiffres, ce sont surtout des avancées majeures qui transforment réellement notre quotidien : des innovations qui s'attaquent aux grands enjeux de notre époque — la lutte contre le cancer, la prévention de la perte d'autonomie, la révolution de la e-santé ou encore l'intégration de l'intelligence artificielle. Je tiens à saluer avec force les 8 lauréats, véritables piliers de l'excellence médicale et scientifique sur notre territoire et à remercier le Comité scientifique, conduit par le Pr Bernard Nordlinger, pour son indispensable expertise et pour son éclairage prospectif sur l'IA en santé, un champ aux promesses immenses. Les Appels à Projets Santé incarnent le volontarisme du Département pour relever les défis sanitaires, aux côtés des équipes médicales et scientifiques. Ils reflètent une conviction profonde : les politiques de santé se construisent désormais au plus près des citoyens, à l'échelle locale et départementale, là où l'action prend tout son sens. Je formule le vœu que les Appels à projets santé du Département des Alpes-Maritimes poursuivent cet élan, avec efficacité et responsabilité, afin d'offrir aux patients ce qu'il y a de plus précieux : l'espoir et le progrès. Notre cap : une santé accessible, humaine et tournée vers demain Plus qu'un financeur, le*

Département se veut architecte d'un écosystème de santé résilient et avant-gardiste. En soutenant ceux qui innovent, nous repoussons ensemble les limites du possible, pour faire des Alpes-Maritimes un territoire où l'on vit mieux et en meilleure santé. »

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité